

ANNEXE À LA DEMANDE DE DISPENSE EN DATE DU 1^{er} MAI 2000

RESSOURCES WILLIAM INC.

Informations requises aux termes du deuxième alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (la "Loi") et de l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*

1. ***Date prévue du placement:***

Sur réception de la dispense de l'obligation d'établir un prospectus en vertu du deuxième alinéa de l'article 12 de la Loi et de l'approbation finale de la Bourse de Toronto.

2. ***Brève description des titres à placer:***

Actions ordinaires

3. ***Nombre, prix et valeur totale des titres à placer:***

12 000 000 d'actions en considération de la résiliation de la convention de cautionnement et d'indemnisation de la Compagnie en faveur d'Anglogold Brasil Ltda., de Nova Lima - MG, Brazil, pour les obligations contractées par Jacobina Minercao Comercio Ltda., filiale de la Compagnie, envers Anglogold Brasil Ltda.

4. ***Mode de placement:***

Les actions ordinaires sont placées directement par la Compagnie.

5. ***Produit net que l'émetteur prévoit tirer du placement, les emplois principaux envisagés pour cette somme ainsi que les fonds prévus pour chacun de ces emplois:***

Sans objet, les actions étant émises en libération d'une dette contingente de la Compagnie.

6. ***Nom de tout porteur vendant des titres, le cas échéant:***

Sans objet.

7. ***Nom de l'autorité compétente pour viser les documents d'information ou pour accorder une dispense, s'il y a lieu:***

Ce placement est assujéti à l'approbation de la Bourse de Toronto.

8. ***Exemplaire de tout document d'information à être remis aux souscripteurs ou déposé auprès de l'autorité compétente:***

Sans objet.

Montréal, le 1^{er} mai 2000.

RESSOURCES WILLIAM INC.

par : (s) Bélanger Sauvé

Bélanger Sauvé, à titre de conseillers juridiques
québécois de Ressources William Inc.